



Contrat d'engagement – AMAP du Pays de Redon

CONTRAT FARINES & TORSADES

Du 01 AVRIL au 31 DÉCEMBRE

Adhérent

n° :

Date :

Année : **2017**

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre Producteurs et consom'acteurs
- de promouvoir des produits de qualité, de saisons variées, écologiquement sains et socialement équitables.
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

LE PRODUCTEUR :

Mme / Melle / Mr

NOM ...**RENAUD**... Prénom**Jérémy**

Représentant de: **La Ferme Ty R'nao**

Adresse : **La Grée Bouju**

Code postal: **35390**.....

Ville: **ST ANNE SUR VILAINE**

Téléphone: **06 88 87 59 09**

Mail : fermetyrnao@gmail.com

N° siret:81939516100014

Contrôle : CERTIPAQ BIO FR-BIO 09

L'ADHERENT :

Mme / Melle / Mr

NOM

Prénom

Adresse :

Code postal:

Ville:

Téléphone:/.....

Mail :

Contrat produits FARINES et TORSADES

Les producteurs : Je soussigné, **RENAUD Jérémy** déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect du règlement intérieur de l'AMAP PAYS de REDON et de la charte des AMAP et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le consommateur.

L'Adhérent : Je soussigné(e) Déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, du respect règlement intérieur de l'AMAP PAYS DE REDON et de la charte des AMAP et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur.

Le présent contrat est conclu pour l'année **2017**.

1. Termes du contrat

Vous vous engagez à venir chercher vos paniers tous les **3^{ème}** vendredi de chaque mois pendant **9** mois L'AMAPIen qui souscrit à ce contrat doit être adhérent à l'association AMAP Pays de Redon (**10€/an/foyer**) Conformément à la charte des AMAP, l'adhérent doit pré-financer la production, de ce fait les chèques seront remis au trésorier d'AMAP Pays de Redon au moment de l'engagement avec le présent contrat. Ils seront remplis à l'ordre de **La Ferme Ty R'nao**

2. Résiliation

Sous certaines conditions extrêmes prévues dans le règlement, une résiliation doit être formulée pour être étudiée par [les membres du bureau](#).

3. Objet

INFORMATION PRODUCTEUR

Les produits livrés sont certifiés AB par l'organisme de contrôle CERTIPAQ BIO FR-BIO 09.
La farine sera conditionnée en sac papier. le consom'acteur viendra avec son contenant pour les torsades. (sac ou boîte alimentaire).
L'ajustement éventuel à la hausse des commandes durant le 1er trimestre du contrat ou l'impossibilité de venir chercher sa commande doivent être notifiés, une semaine à l'avance, auprès du référent «torsades et farines». tonnerre.guy@neuf.fr
Les produits des personnes dont l'absence n'aura pas été prévue pourront être partagés entre les partenaires.
En cas de mauvaises récoltes de céréales, une gamme de torsades fabriquée à partir de plusieurs céréales pourra être proposée en substitution."
Pour toute commande exceptionnelle hors contrat (événement familial, chandeleur)
vous pouvez appeler Jérémy (06 88 87 59 09)

DISTRIBUTION

Point de distribution	Le vendredi de 18h à 19h	21 rue de la Guichardaie - 35600 REDON			
Durée de la saison	La saison commence le 1/04/2017 et se termine le 31/12/2017.				
Fréquence de distribution	Mensuelle [3 ^{ème} vendredi du mois]				
Mois de distribution	pendant 9 mois pour 2017				
Descriptif produit	Poids	Quantité	Prix unitaire	S/Total	Total
Farine Froment	<input type="checkbox"/> 1Kg	2,00 €
	<input type="checkbox"/> 5Kg	8,50 €
Farine Amidonnier *	<input type="checkbox"/> 1Kg	3,50 €
	<input type="checkbox"/> 5Kg	15,00 €
Farine Blé noir	<input type="checkbox"/> 1Kg	3,50 €
	<input type="checkbox"/> 5Kg	15,00 €
Torsades blés	<input type="checkbox"/> 1Kg	5,00 €
Torsades de seigle	<input type="checkbox"/> 1Kg	5,00 €
Torsades amidonnier *	<input type="checkbox"/> 1Kg	6,00 €
				TOTAL /Semaine
				Nombre de semaine	X 9
				TOTAL DÙ	

Tableau à remplir en précisant la quantité que vous prenez régulièrement par livraison
* Appelé aussi "épeautre de tartarie", "farro" ou "emmer"

4. Conditions

Il vous est donc demandé un engagement ferme de réservation pour l'année soit :

Modalités de règlement :

9	Mois de livraisons en	chèques de		 €	pour un total dû€
LIVRAISON	JANVIER	FÉVRIER	MARS	21/04/17	19/05/17	16/06/17		
	X	X	X					
Dépôt des chèques en début de mois	21/07/17	18/08/17	15/09/17	20/10/17	17/11/17	15/12/17		

Engagement des parties signataires

A imprimer et remplir en simple exemplaire.

(Il sera photocopié après signature et vous sera remis)

LE PRODUCTEUR

~~Mme / Melle / Mr~~
NOM **RENAUD**..... Prénom**Jérémy**
Représentant de: **La Ferme Ty R'nao**
Fait à : Le :/...../.....
Signature

L'ADHERENT :

Mme / Melle / Mr
NOM
Prénom
Fait à : Le :/...../.....
Signature